ENTRAIDE

ACCUEIL DE JOUR
SERVICE SOCIAL
POUR PERSONNES SDF

Rapport d'activité

2021

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU SERVICE

Présentation de la structure porteuse : le Diaconat Protestant
Composition de l'équipe

2. DESCRIPTIF DES POLES ET DE LA POPULATION ACCUEILLIE

Le public accueilli et leurs attentes
L'accueil de jour
L'accompagnement social

3. L'ACCUEIL SANTE

La permanence santé

4. L'ACCUEIL DE SANTE EN QUELQUES CHIFFRES

Focus COVID : vaccinations et sensibilisations

5. LE DISPOSITIF UN CHEZ TOIT

Structuration du service

Descriptif de l'accompagnement en quelques chiffres

CONCLUSION & PERSPECTIVES 2022

1. PRESENTATION DU SERVICE

Présentation de la structure porteuse : le diaconat protestant

Né il y a 114 ans sous sa forme associative, le Diaconat Protestant a traversé les décennies avec la même volonté de lutte contre ces injustices que sont la pauvreté, la précarité, l'isolement, les violences.
Aujourd'hui ce sont 18 structures et services qui évoluent de manière autonome, tout en respectant les valeurs et la vision du Diaconat Protestant.
Ils sont organisés en six grands pôles : actions sociales et médico-sociales, répartis par zones géographiques (sur Valence et le nord de la Drôme, sur Montélimar-Le Teil, en vallée de la Drôme), pôle gérontologique, pôle Asile et pôle Habitat Jeunes.
Chaque année, ce sont plus de 2700 personnes qui sont accueillies et qui bénéficient de l'accompagnement expert d'une équipe pluri professionnelle de 200 salariés, accompagnés de plus de 250 bénévoles.

*« La force de l'association tient dans ses **fondations**, dans son **organisation** et dans l'**interaction** entre ses différents acteurs. »*

Le Diaconat Protestant peut également compter sur des partenariats de confiance, tant avec les collectivités locales et les services publics qu'avec d'autres associations, pour mettre en place un réseau efficace au service des personnes les plus fragiles.

♦ Les axes d'accompagnement du service de l'Entraide

Historique :

L'accueil de jour, renommé l'Entraide, a été créé en 1988 par un groupe de bénévoles désireux d'agir auprès des plus démunis. 33 ans après, ce désir d'agir anime toujours les acteurs bénévoles et salariés.
Ce service dépend du Pôle Actions Sociales Valence Drôme Nord et est constitué de :

- l'accueil de jour, qui permet d'accueillir les personnes en situation d'errance et de précarité, dans l'anonymat et la gratuité. Sur place l'accueilli peut prendre un repas, boire un café, prendre une douche, laver ses affaires, téléphoner à des administrations ou demander des renseignements. L'accueil y est inconditionnel.

- un service de domiciliation où toutes personnes n'ayant pas de logement peut se faire domicilier.

- un pôle social : des assistantes sociales accompagnent les personnes sans domicile fixe le souhaitant, pour toutes leurs démarches administratives (ne dépendant pas d'un CMS) ou avec une orientation du département pour leur CER.

- un pôle santé : des médecins bénévoles, une infirmière et une psychologue assurent des permanences sans rendez-vous et sans conditions de couverture santé.

♦ Structuration du service

L'équipe de l'Entraide travaille à proposer un accueil inconditionnel à chacun et à l'insertion socio professionnelle de ceux qui le souhaitent selon une trame générique par étape établie comme suit :

1/ Rencontre à l'accueil de jour : les travailleurs sociaux présents à l'accueil de jour veillent à la création d'un premier lien social avec chacun, dans le respect de leurs attentes propres. Certaines personnes viennent à l'Entraide uniquement pour ce premier accueil et n'exprime pas d'autres besoins.

2/ Dans le cas où une personne exprime le souhait d'être accompagnée, les travailleurs sociaux vont rapidement évaluer si la personne peut être prise en charge par le pôle social : personne sans domicile fixe ; ne bénéficiant pas déjà d'un accompagnement avec une autre structure ; ayant une autorisation de séjour sur le territoire ; etc..). En fonction de ces critères, les travailleurs sociaux vont réorienter la personne ou lui proposer un premier entretien.

3/ Le 1er entretien : lors de ce premier entretien le travailleur social présente à l'accueilli le type d'accompagnement que l'on propose. C'est aussi l'occasion d'une rapide évaluation de la situation socioprofessionnelle de la personne qui fondera les objectifs d'un éventuel suivi.

4/ Phase de suivi : à la suite du 1er entretien la personne peut rencontrer une assistante sociale qui pourra l'accompagner le temps nécessaire pour atteindre des objectifs qui auront été définis, où jusqu'à ce que la personne entre dans un logement. Dans ce cas une passation est faite avec le CMS de son quartier.

5/ Phase de sortie : l'accompagnement proposé n'a pas de limite de durée dans le temps, toutefois celui-ci peut prendre fin si les objectifs ont été atteints ou si l'usager ne se présente plus aux rendez-vous pendant plus de 3 mois.
Un règlement intérieur et un barème de sanction peuvent également amener un arrêt de la prise en charge en cas de manquements graves.

Composition de l'équipe

En 2021 l'équipe salariée de l'Entraide est constituée de :

- 3 ETP travailleurs sociaux chargés du fonctionnement de l'accueil de jour
- 2 ETP travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement social
- 1 apprenti en formation travailleur social
- 1 infirmière mise à disposition par le Centre Hospitalier Drôme Vivarais, 2 matinées par semaine
- 1 psycho praticienne indépendante qui intervient 2 matinées par semaine
- 1 ETP chef de service chargé de coordonner les actions de l'Entraide et du dispositif UCT

Mais aussi d'une équipe de 32 bénévoles et 12 bénévoles pairs inscrits. Ces derniers sont indispensables au bon fonctionnement de l'accueil de jour et leur participation représente plus de 4 000 heures de bénévolat.
Enfin en 2021 des financements supplémentaires ont été débloqués pour répondre aux exigences liées à la crise sanitaire de la COVID.
Une agente d'entretien à temps partielle a rejoint l'équipe pour garantir un haut niveau d'hygiène à l'accueil de jour. Un contrat a été signé avec une entreprise de sécurité afin qu'un agent soit présent tous les matins de 8H30 à 12H00 pour garantir la jauge prescrite.

2. DESCRIPTIF DES DIFFERENTS POLES ET DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE

Le public accueilli et leurs attentes

On peut distinguer différentes catégories de personnes se rendant à l'Entraide.
Certaines sont orientées par d'autres structures ou associations (les CMS ; le CCAS ; Asile.com ; l'équipe du SEMISS..) d'autres arrivent par le bouche à oreille.
Certaines viennent depuis plusieurs années et font de l'accueil de jour leur repère ; d'autres vont venir pour des durées plus courtes, le temps d'enclencher des démarches ou de repartir vers d'autres horizons.
Les parcours et les raisons qui amènent les personnes vers l'Entraide sont multiples.
On observe notamment :

- Des personnes en grande précarité avec une désocialisation avancée, souvent accompagnée de troubles psychiques.
- Des personnes retraitées pour lesquelles il est difficile de joindre les 2 bouts et qui sont en recherche de lien social.
- Des personnes en demande d'asile ou déboutées.
- Des personnes ayant une grande mobilité et n'arrivant alors pas, ou ne souhaitant pas, obtenir un logement stable.
- Des personnes avec des parcours de vie difficiles qui les ont amené vers la précarité (deuil, rupture, maladie, enfance difficile…)

Le rôle de l'accueil de jour agit réellement comme un outil, qui au-delà de l'accès aux besoins dits « primaires », permet un espace de rencontre, d'échange et d'écoute complémentaire (et indispensable pour certains) à l'accompagnement social. La relation, parfois difficile à établir, est facilitée par cet espace.

En termes d'attente, l'accès et le maintien en logement est l'une des priorités des personnes que nous accompagnons. L'emploi l'est également. Cependant, nous notons souvent un décalage entre la volonté et le souhait de travailler et la capacité à pouvoir le faire à court et moyen terme.
Aussi, le mode de vie de certaines personnes induit un rapport au temps particulier, souvent décalé avec le temps des personnes « incluses » dans la société. Ce décalage, plus ou moins conscientisé par les personnes peut être un frein à l'insertion.

Enfin, la santé est une préoccupation de plus en plus présente. Tant dans les accompagnements que dans les CER.
L'Entraide, face aux parcours souvent chaotiques des personnes en situation d'errance tant au niveau social, sanitaire que lié au logement et à l'hébergement, se pose comme étant le service garant de la continuité de l'accompagnement des personnes.

L'Accueil de jour

L'accueil de jour est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et le lundi et mercredi après-midi de 14h à 16h. L'établissement ouvre également ses portes le samedi et le dimanche matin, de fin novembre à fin mars durant la trêve hivernale.

En cas de plan grand froid ou plan canicule, l'équipe peut être mobilisée pour assurer des temps d'ouverture plus importants. Ainsi en 2021 le département a été placé en vigilance orange canicule du 12 au 15 Août 2021, l'accueil de jour a alors ouvert ses portes de 9H à 16H.

Nous constatons que la fréquentation varie peu d'année en année. Entre **40 et 50 personnes** viennent généralement bénéficier chaque jour des services proposés. A cela s'ajoute une 20aine de personnes quotidiennement, qui passe uniquement pour récupérer leur courrier.
Les périodes de grosses affluences sont cycliques et ne sont pas toujours liées aux saisons. Pour autant, on constate en général une baisse de fréquentation en début de chaque mois lorsque les aides de l'Etat type RSA sont versées.
Une partie des services proposés gratuitement sont gérés par des bénévoles ou par l'agente d'entretien. Ainsi ils ont participés en 2021 au bon fonctionnement :

- Des douches : 50 / semaine*
- Des lessives : 10 / semaine*
- Des repas : 308 repas / semaine*

**Moyenne des services rendus par semaine*

La présence des bénévoles permet aux travailleurs sociaux de se concentrer sur le développement du lien social, l'orientation des personnes vers les services adéquats ainsi que sur l'accompagnement dans certaines de leurs démarches administratives.
Un roulement est fait dans l'équipe afin que certains puissent répondre à des demandes individuelles, tandis qu'au moins un reste disponible pour du temps plus informel.

De janvier à septembre 2021, les rendez-vous étaient organisés seulement en matinée. Puis, à partir de septembre des créneaux supplémentaires ont été proposés sur 2 après-midi, afin de répondre à la demande croissante.
L'accueil de jour propose donc environ 35 rendez-vous administratifs par semaine principalement pour :

- 35% d'AME
- 25% de 1er entretien
- 30% de domiciliation
- 10% autres : demande de CSS ; aide à la mobilité ; actualisation à Pôle Emploi ; démarches auprès de la CAF…etc.

♦ Focus sur les demandes d'AFASE

L'Entraide a également le rôle de partenaire instructeur de demandes d'AFASE (Aides Financières d'Aide Sociale à l'Enfance) attribuées sur décision du Président du Conseil Départemental au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.
A ce titre, nous avons reçu l'accord pour 173 foyers en 2021, pour un montant de 172 300 €.
Si cette aide a majoritairement été reversée par virement bancaire elle a aussi pu, à titre exceptionnel pour les familles n'ayant pas encore de compte bancaire, être remise en espèces à l'accueil de jour. Cette solution concerne entre 4 à 10 foyers maximum par mois.
Ces aides sont accordées pour une durée de 3 mois et leurs demandes nécessitent par la

suite d'être renouvelées.
Ce travail d'instruction et de suivi représente en moyenne 40 rendez-vous par mois pour les travailleurs sociaux de l'accueil de jour.

♦ Focus sur les domiciliations

L'Entraide est agréée par la Préfecture de la Drôme pour effectuer les domiciliations administratives des personnes sans domicile stable. Cette opportunité est primordiale pour les personnes accueillies et permet de recevoir du courrier mais surtout leur garantit l'accès à certains droits et aux prestations sociales légales.
La domiciliation est également un support à la création de lien et à la relation avec l'équipe des travailleurs sociaux.

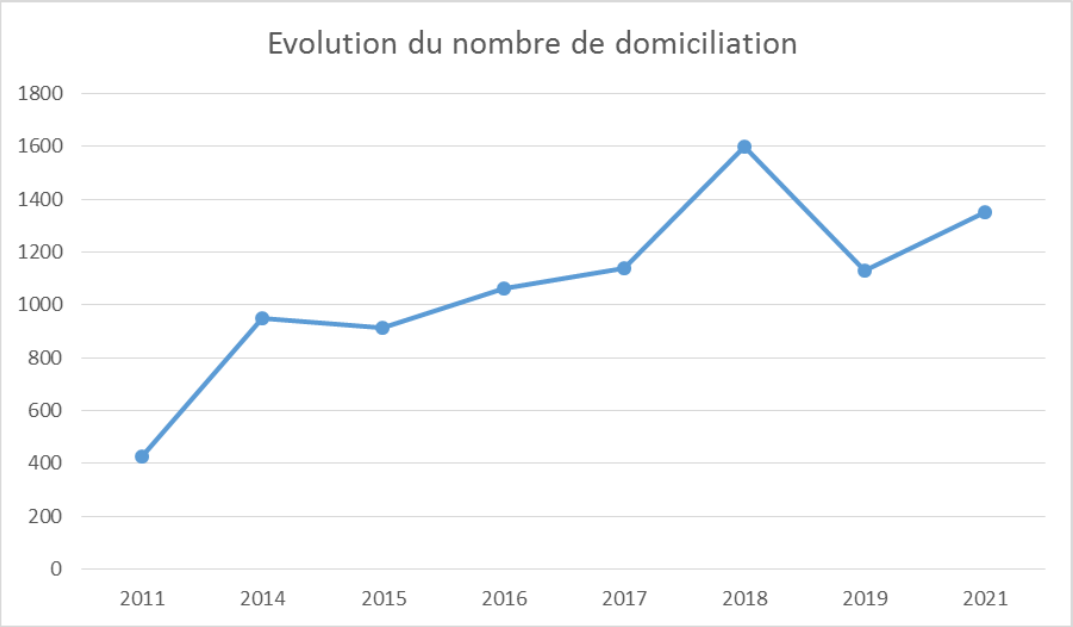

La gestion d'un service de domiciliation est lourde en termes de temps. Elle mobilise l'équivalent d'une personne à temps complet pour la gestion du courrier (réception, classement, distribution, suivi) et l'acte de domicilier en lui-même. Ces différentes tâches sont reparties entre les salariés et les bénévoles de l'association.

♦ Focus sur l'aide de la Banque Alimentaire

La distribution quotidienne des repas ne serait pas possible sans l'aide de la Banque Alimentaire et les bénévoles.
En 2021 ce sont plus 9.84 tonnes de denrées alimentaires qui ont été distribuées sous forme de plus de 14 500 plateaux repas (versus 9.35 tonnes en 2020).

Si la quantité totale sur l'année reste stable nous constatons une baisse des dons au fil de l'année :

1er trimestre 2021 : 3.6 tonnes
2ème trimestre 2021 : 2 tonnes
3ème trimestre 2021 : 1.9 tonnes
4ème trimestre 2021 : 2.1 tonnes

Les denrées alimentaires sont récupérées et rangées dans notre stock chaque jeudi après-midi par une équipe de 10 bénévoles, dont 6 bénévoles pairs.

♦ Focus sur les activités 2021

Du fait du COVID et de l'obligation vaccinale, toutes les activités extérieures se sont mises en arrêt à la fin 2021. Toutefois, quelques événements ont tout de même pu prendre place et égayer l'accueil de jour.

On se souviendra notamment :

- D'une sortie extérieure avec « raconte-moi un terroir » et notre partenaire DBASE, qui a compté la participation de 5 personnes accueillies à l'Entraide,
- De l'inauguration en septembre, dans nos locaux, du camion cuisine de la banque alimentaire. Un chef étoilé valentinois s'est prêté à l'exercice et a élaboré avec des bénéficiaires de l'accueil de jour de l'Entraide un repas à partir des denrées fournies par la Banque Alimentaire.
- D'un repas de Noël servi en décembre avec l'aide notamment de donations de la Maison PIC, de la chocolaterie Valrhona, des colis de l'association Noël du Cœur, la participation de l'association Un Instant ta vie peut basculer, de bénévoles et des personnes accueillies.

♦ Focus sur la participation des usagers

Depuis maintenant trois ans, certains bénéficiaires ont la possibilité de s'investir à leur tour afin d'appuyer le travail de l'équipe. Ces bénévoles pairs sont intégrés au quotidien à l'équipe bénévole, et se voient confier des missions telles que la préparation et le service du buffet ou le déchargement des colis de la banque alimentaire.

Une réflexion avait été engagée en 2021 pour approfondir cette notion d'engagement bénévole, en mettant aussi en avant les parcours et envies de chacun et en permettant à de nouvelles personnes d'en faire l'expérience. Ce travail a malheureusement été ralenti par la crise sanitaire, mais il sera l'un des objectifs de l'année 2022 avec notamment la reprise des Conseil d'Accueil de Jour (CAJ).

♦ Focus sur les partenaires

L'accueil de jour est un lieu de rencontre important pour les différents partenaires avec qui nous travaillons sur la question de l'insertion sociale des personnes accueillies.
Parmi eux nous comptons surtout sur :

- L'équipe du SEMISS (Service d'Equipes Mobiles d'intervention Sociale et de Soins), qui passe une à 2 fois par semaine
- l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité), 1 à 3 fois par semaine
- l'ADHEC (dépistage rapide), 1fois par trimestre
- Addiction France.

Le partenariat avec ces structures est renforcé par une réunion mensuelle entre professionnels qui permet d'échanger plus en détails sur certaines situations.

Accompagnement social

En 2021 deux travailleurs sociaux à temps plein assurent l'accompagnement global des personnes sans résidence stable. Elles reçoivent sur rendez-vous ou lors des 2 permanences sans RDV mises en place les mardis et jeudis matins.

Les temps de permanences sans rendez-vous sont ouverts à toutes personnes ayant déjà démarré un suivi dans la structure, ou pour toutes les personnes ayant fait leur premier entretien avec les travailleurs sociaux de l'accueil de jour.

Ces permanences répondent aux attentes de certains accueillis, car pour certains prévoir et honorer un rendez-vous peut être compliqué. Pour d'autres, dont les demandes portent plus simplement sur des besoins immédiats ou de première nécessité, ils souhaitent être reçus rapidement pour se sentir entendus et pris en compte.

En 2021 ce sont 317 personnes qui ont été reçues au moins une fois par les assistantes sociales pour un accompagnement.

⇨ Cela représente plus de 1600 rendez-vous pour l'année 2021.

Le nombre d'accompagnement reste sensiblement le même sur les 3 dernières années

2019	320 personnes dont 246 H / 74 F
2020	305 personnes dont 224 H / 81 F
2021	317 personnes dont 228 H / 89 F

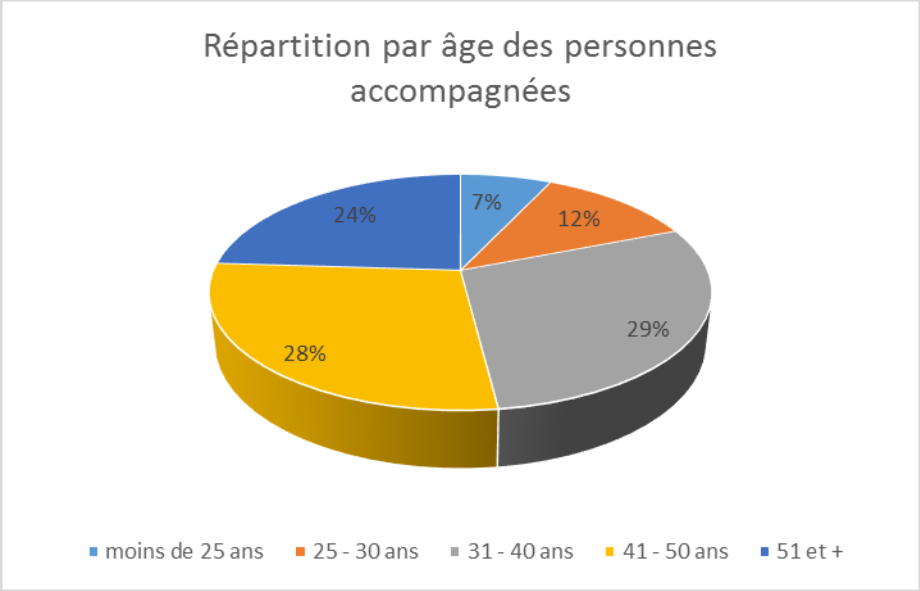

♦ Focus sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA / CER

Dans le cadre du marché N°2019EEIPRI693-11, le département a recours aux services de l'Entraide pour agir en qualité d'organisme mandaté en tant que référent unique pour chaque bénéficiaire du RSA qui nous est orienté par la présidente du Conseil Départemental.

Notre rôle est plus spécifiquement de dynamiser l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA en rupture sociale ou sans domicile fixe, via un appui global, personnalisé et efficace pour un retour à l'emploi.

Ainsi, face aux parcours chaotiques des personnes en difficultés sociales, le référent RSA coordonne les différents et souvent nombreux intervenants auprès de la personne.

Il est le garant de la continuité de l'accompagnement des personnes.

Rappel des objectifs de l'action :

- Participer aux politiques publiques d'inclusion sociale des bénéficiaires du RSA, dépourvus de logement stable ou dont le maintien en domicile est problématique.

- Permettre à ces personnes, à travers un service d'accompagnement adapté et basé sur la contractualisation, d'acquérir ou de retrouver la maîtrise de leur vie, pour accéder à une autonomie qui leur permette de sortir du dispositif.

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle, travailler à une orientation vers le droit commun dès que possible;

- Valoriser l'activité (salariale et bénévole) et la participation (à leur projet et à l'organisation de l'établissement) des bénéficiaires

- Permettre l'accès aux droits des personnes, favoriser l'accès aux droits auxquels ils sont éligibles & défendre une justice sociale en luttant contre « le non-recours aux droits »

En 2021, 83 personnes ont été accompagnées dans le cadre du RSA dont 15 nouvelles orientations.

3. LE POLE SANTE

L'accueil santé

L'accueil santé situé dans les mêmes locaux que l'accueil de jour l'Entraide de Valence a été créé face au constat que la grande précarité éloigne les personnes du système de soins, tout en fragilisant leur santé, sur le plan physique et/ou mental.
Permettre aux personnes de consulter une infirmière ou un médecin directement à l'accueil de jour, via des permanences les lundis et mercredis matin, facilite l'entrée dans un parcours de soins qui répond à leur temporalité.

En 2021, 104 plages horaires de 4 h médecin-IDE qui ont été effectuées et 90 plages horaires de 3h IDE.
Son objectif reste de permettre un accès aux soins pour les populations les plus éloignées et démunies, marginalisées, migrantes ou « sans droits », et qui pourtant sont souvent les plus exposées aux effets des conditions de vie difficiles sur leur santé.

Concrètement l'accueil santé permet de :

- Délivrer des soins immédiats à toutes personnes
- Offrir une prise en charge médicale globale
- Une meilleure prise en compte de la souffrance psychique et psychologique des personnes à la rue
- Amener les personnes à prendre soin d'elles
- Mettre en place des actions de sensibilisation, de prévention, d'éducation à la santé
- Orienter sur la médecine spécialisée ou la PASS.

Pour cela nous pouvons aussi nous appuyer sur des partenaires clefs de la précarité et acteurs de santé de ville tels que :

- Le Collectif santé précarité qui réunit les acteurs sociaux, médicaux-sociaux et sanitaires du territoire Valentinois sur des thématiques phares pour favoriser l'accès aux soins des personnes les plus démunies.
- la PASS du centre hospitalier de Valence, le centre hospitalier Drôme Vivarais et son équipe mobile « santé mentale précarité »

La fin d'année 2021 aura marqué l'intégration de l'accueil de jour du 26 rue la Pérouse au centre de santé inauguré par le Diaconat Protestant en novembre.

Ainsi toujours dans le même objectif, le centre de Santé offre soins et consultations à tous ceux qui en ont besoin, quelle que soit leur situation. Il répond aux besoins des territoires et aux attentes des patients. Il assure une offre de soins précieuse face aux saturations des possibilités de rendez-vous chez les professionnels libéraux notamment.
Celui-ci est composé de la même équipe de médecins bénévoles qu'en 2020, toujours engagés dans une médecine attentive aux exclus ; il a accueilli le Dr Léa Niclou, salariée.
Le centre de santé se compose de 2 sites :

- un espace situé au niveau du siège de l'association (97 rue Faventines, à Valence).
- l'accueil santé, ou site 2, situé à l'Entraide au N°26 rue la Pérouse.

Le binôme IDE – médecin : un travail collaboratif

Charge des patients même si ce n'est pas nécessairement un travail coordonné au sens législatif du terme. *« La coordination est informelle » :* si une infirmière à un souci avec un patient, elle peut généralement rapidement en informer le médecin et lui demander s'il peut le prendre en consultation. Et inversement : *« si les médecins ou les autres professionnels de santé ou non ont besoin de nous, ils savent que nous sommes là ».*

4. L'ACCUEIL DE SANTE EN QUELQUES CHIFFRES

L'accueil de santé a effectué plus de 500 consultations lors des permanences de 2021.
Les hommes restent majoritaires (69%) ainsi que la tranche d'âge des 31 à 50 ans :

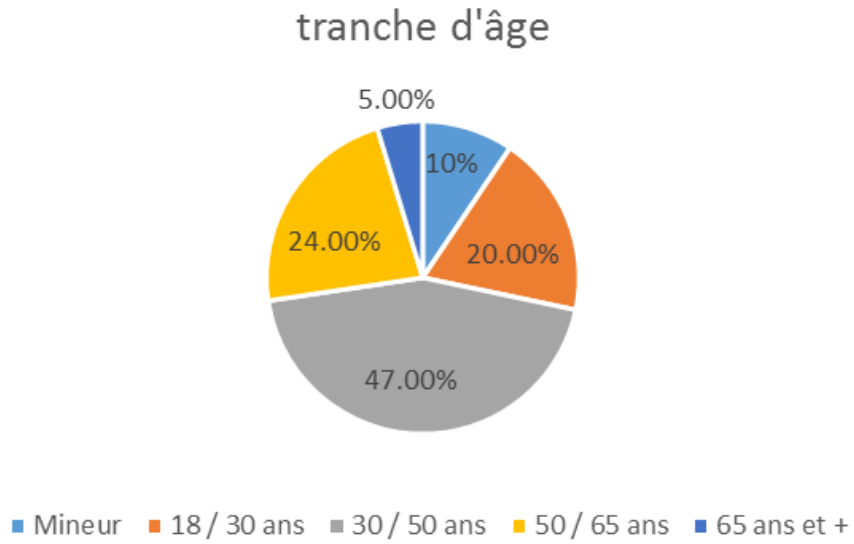

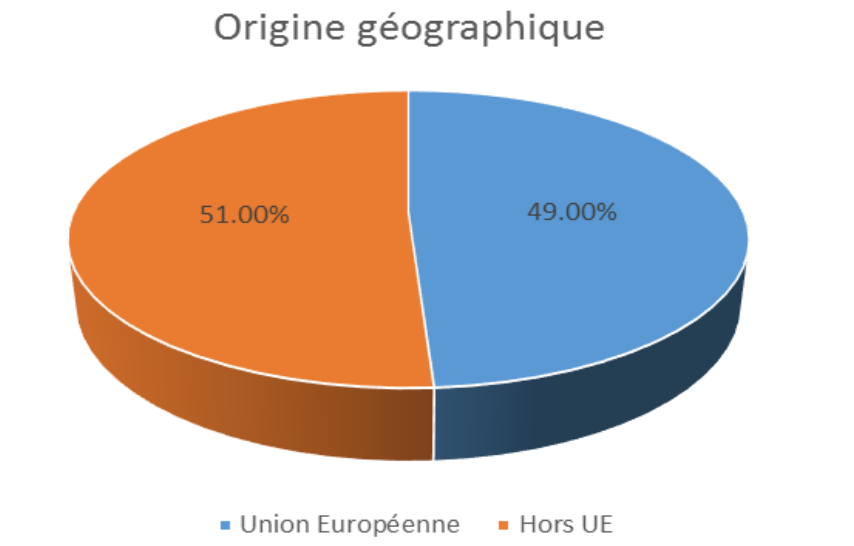

Dont une majorité de français et roumain pour l'UE et une majorité de personnes en provenance des pays de l'Est ou d'Afrique pour les Hors UE.

En termes de données socioprofessionnelles on notera qu'une majorité des personnes sont sans ressources et que 84% d'entre elles sont sans domicile fixe ou en situation précaire.

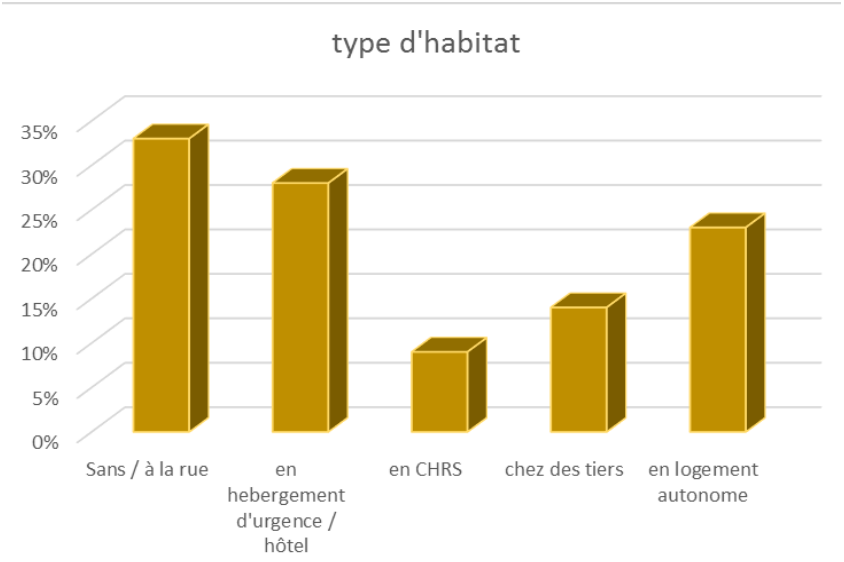

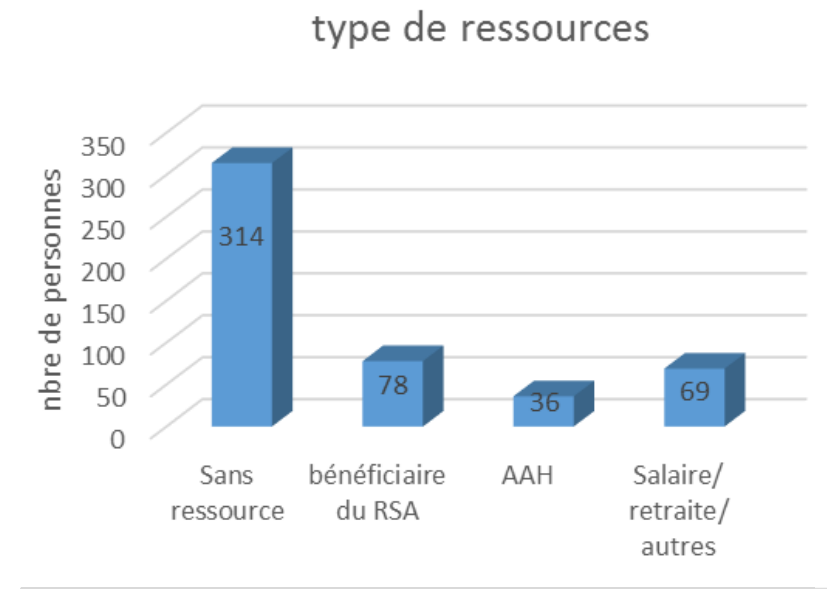

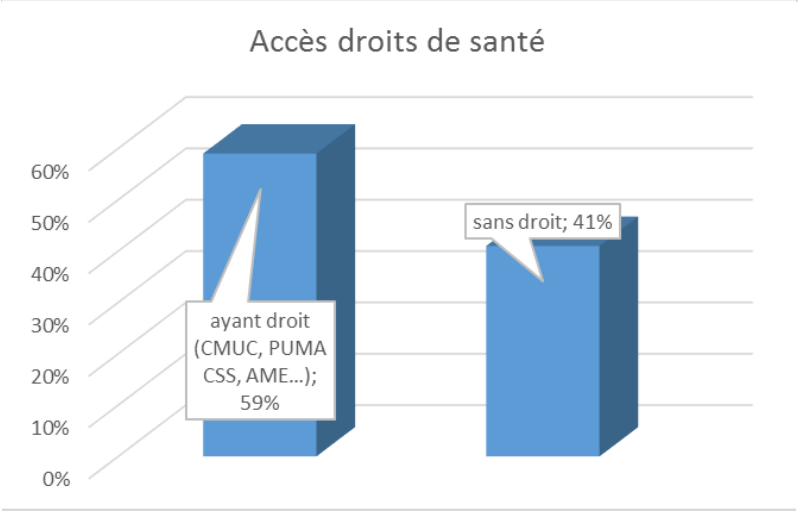

Les personnes sans droits ouverts sont principalement des personnes déboutées du droit d'asile.

Focus Covid : vaccinations et sensibilisations

En 2021, en parallèle des orientations faites sur le « vaccinodrome » et CH Valence, l'accueil santé a organisé 3 sessions qui auront permis 12 vaccinations.
A partir de Novembre 2021 les orientations sont faites directement vers le centre de santé (au siège du Diaconat protestant).
A cela on peut rajouter des campagnes de sensibilisations menées pour la vaccination et pour la promotion des gestes barrières (discussion et affichage).

♦ Focus sur les axes de santé publique

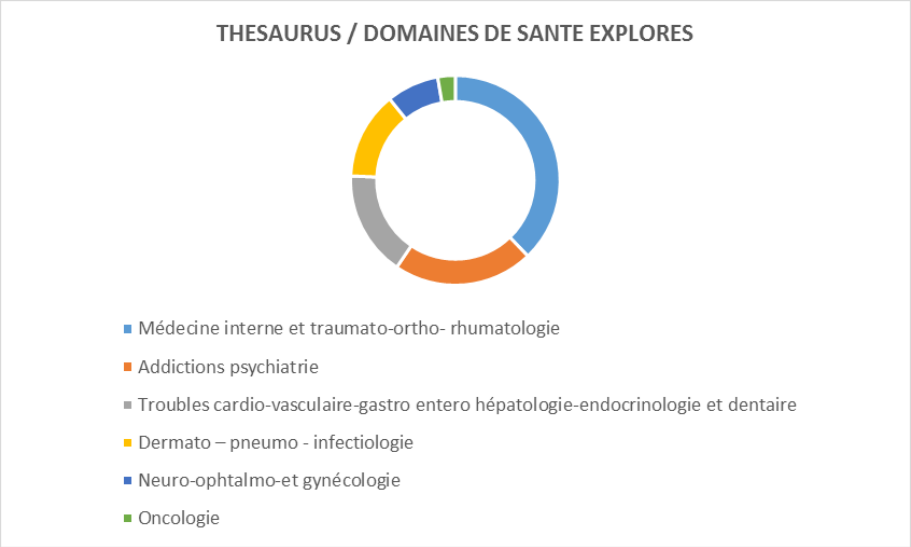

➢ les vaccinations

5 personnes ont bénéficié d'un schéma vaccinal complet Hépatite B
3 enfants ont bénéficiés de rappel sur les vaccinations obligatoires
4 adultes ont bénéficiés de rappel antitétanique

➢ les pathologies chroniques

3 personnes ont pu bénéficier d'un suivi de leur glycémie
3 personnes ont pu bénéficier d'un suivi tensionnel
Cela au regard d'une découverte fortuite d'un diabète ou d'une hypertension. Ils ont pu être diagnostiqués, suivis et traités dans le cadre des suivis des pathologies chroniques.

➢ les dépistages

Dépistage des infections /MST : TROD / ADHEC- CEGIDD assure une permanence de 4h mensuelle et permet une moyenne de 3 dépistages par séance
Dépistage du cancer colorectal : 5 kits distribués. Pas de retour.

➢ pharmacie et ordonnances

Pharmacie humanitaire Internationale : 47%
Pharmacie de ville au libre choix de l'usager : 39%
Pharmacie de ville faisant l'objet d'une convention avec l'association : 14%

♦ Soutien psychologique

Un soutien psychologique est proposé à l'accueil de jour sur 2 matinées par semaine qui ont permis à la psychologue d'effectuer 331 entretiens.

Ces entretiens peuvent avoir lieu dans un bureau mais aussi lors de temps plus informel à l'accueil de jour. L'objectif est d'apporter un soutien aux personnes en errance psychique, en rupture familiale ou/et avec leur milieu culturel d'origine.

Toutes les personnes ayant échangé avec la psychologue n'en sont pas au même niveau : pour certains, il s'agit juste de pouvoir déposer ponctuellement une parole dans la cour, alors que d'autres seront prêts pour un travail thérapeutique plus approfondi.

On décompte plus de 117 personnes ayant pu bénéficier d'au moins 1 entretien

31% de femmes et 69 % d'hommes.

Le profil des patients en quelques chiffres :

- 79 % d'entre eux sont français mais on compte également 16 nationalités (Serbie, Arménie, Nigéria, Cameroun, Albanie, Roumanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Jamaïque, Espagne, Côte d'Ivoire, Lituanie, Slovaquie, Afghanistan, Comores)

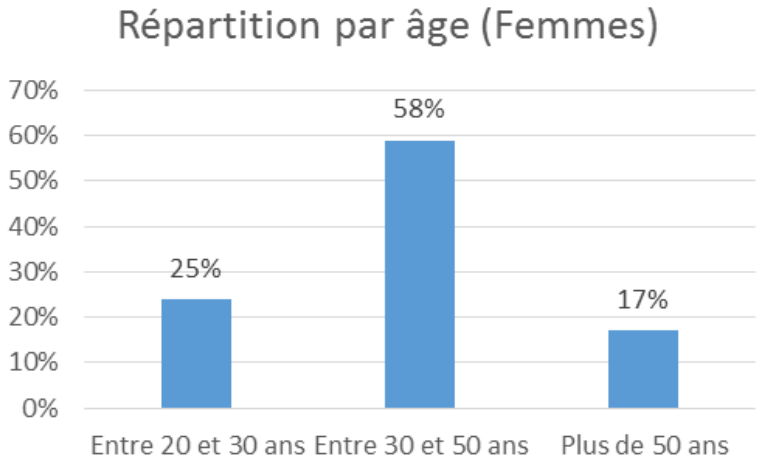

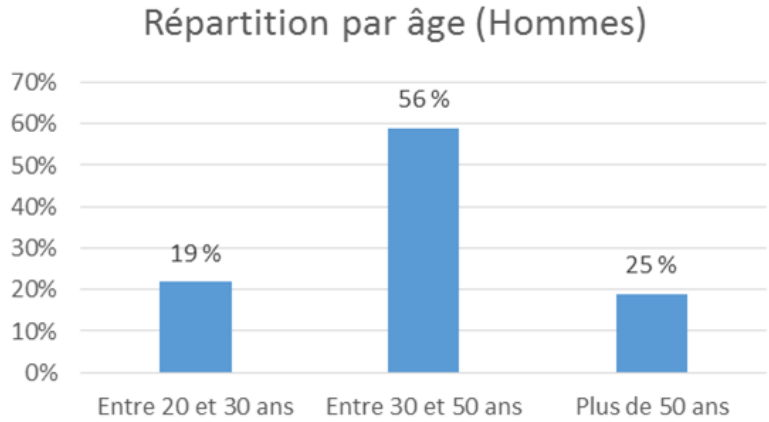

Un nombre plus important de femmes a été reçu cette année en comparaison à l'année dernière, mais aussi davantage de femmes étrangères et de nationalités différentes. Les femmes sont globalement plus actives pour sortir de leur situation précaire, et plus investies dans leurs démarches d'introspection que les hommes.

5. UN CHEZ TOIT (U.C.T.)

Un dispositif d'accompagnement vers le logement (un chez toi) :

Depuis 2018, fort d'un partenariat efficient et d'une complémentarité entre l'équipe mobile d'accompagnement et de liaison du SEMISS et le pôle social de l'Entraide, le SEMISS et le Diaconat Protestant portent ensemble le dispositif Un chez Toit.

Ce dispositif financé par la DDETS permet d'accompagner 12 personnes en s'appuyant sur le principe du « logement d'abord » dont l'objectif principal est de répondre à la situation des personnes vulnérables, sans abri, qui présentent des troubles psychiques ou des addictions et échappent aux dispositifs d'accompagnement classiques.

♦ Pour ce faire l'équipe a défini les missions suivantes :

- Accompagner des personnes associant grande précarité et troubles de la santé mentale
- Coordonner des parcours complexes permettant d'assurer une continuité et d'éviter les ruptures
- Proposer un accompagnement global de proximité adapté en durée et en intensité
- Accéder à un logement pour démarrer une démarche de soins et d'insertion

♦ Les objectifs de l'accompagnement :

- Elaboration d'un projet personnalisé (construire le projet, définir des objectifs, effectuer les démarches pour sa réalisation)
- Accompagner et soutenir la personne dans son projet
- Accompagnement social et sanitaire global de proximité, soutenu, souple et adapté aux besoins de la personne (santé, socio professionnel, ..)
- Se rencontrer au minimum une fois par semaine (VAD)
- Accompagnement vers le logement autonome (bail glissant)

♦ Et des critères d'entrée :

- Ressources suffisantes pour assurer financièrement un loyer et les charges
- Le logement est associé et conditionné par un accompagnement médico-social (infirmière et travailleurs sociaux)
- Adhésion à l'accompagnement (rencontre 1 fois par semaine) et démarches vers le soin (selon les besoins de la personne).

Structuration du service

L'équipe du dispositif « Un chez Toit » travaille à l'accompagnement vers une stabilisation et une autonomisation des personnes selon une trame générique par étape établie comme telle :

1- l'orientation vers le dispositif est faite par nos partenaires via une fiche de prescription. Les travailleurs sociaux vont, à partir de là, affiner les informations et rencontrer la personne lors d'un rendez-vous tripartite si possible (prescripteur / personne orientée / travailleur social U.C.T.)

2/ Une commission, tous les 15 jours et en présence des chefs de service, permet de valider ou non la possible entrée sur le dispositif (ou sur liste d'attente si nous ne sommes pas en capacité immédiate d'accompagner la personne).

3/ L'admission se concrétise par une entrée dans un logement en diffus et la signature du contrat d'accompagnement.

4/ La phase de suivi comprend le suivi du projet personnalisé et un accompagnement global de proximité. Cela se concrétise par des visites à domicile régulières ainsi que des rendez-vous au bureau.

5/ La phase de sortie intervient lorsque la personne est assez autonome dans ses démarches et stabilisée en terme de santé psychique. Une sortie du dispositif peut également être faite en cas de non-respect du contrat d'accompagnement.

Descriptif de l'accompagnement en quelques chiffres

Dans la continuité des années précédentes, en 2021, l'axe principal de travail des équipes aura été mené autour des problématiques centrées sur la santé, comme les addictions, la santé somatique et la santé mentale. Ce qui permet de mener un travail plus approfondi pour maintenir les bénéficiaires dans leur logement.

En 2021, **16 personnes** ont fait partie du dispositif :

- ⇨ **10 hommes**
- ⇨ **6 femmes**

12 d'entre elles ont été sous le dispositif d'IML (intermédiation locative) et **4** ont été accompagnées pour un maintien dans leur logement autonome.

Pour l'ensemble des personnes, nous constatons qu'elles sont isolées et sans emploi.

La moyenne d'âge est de 43 ans :

- ⇨ Le plus jeune a 24 ans
- ⇨ Le plus âgé a 62 ans.

La majorité des personnes sont entrées sur le dispositif car elles n'avaient pas de logement ou étaient suivies en CHRS. Parmi tous ces bénéficiaires, 6 se trouvaient en situation d'errance, 8 étaient hébergés en CHRS et 2 en Foyer Jeunes Travailleurs.

La plupart des personnes présentant des troubles ne sont pas diagnostiquées à l'entrée du dispositif. Nous rencontrons des personnes en situation de souffrance psychique, plus ou moins sévère, et pouvant être associée à des addictions. L'accompagnement, en lien avec les partenaires extérieurs, porte sur les différentes dimensions du soin, somatique et psychique.

Ainsi en 2021, 9 des personnes accompagnées présentent des troubles psychotiques, 9 avec des addictions, 3 personnes avec troubles dépressifs, 4 avec des troubles du comportement.

95% des personnes hébergées sont isolées, 7 parmi les 16 ont des enfants ne vivant pas au domicile de leur parent. 1 seule personne est en capacité de travailler.

A la fin de l'année 2021, **7 personnes sont sorties du dispositif**.

- ⇨ 2 sorties positives suite à l'atteinte des objectifs
- ⇨ 1 départ volontaire
- ⇨ 2 décès
- ⇨ 2 départs pour manque d'adhésion significative à l'accompagnement et non-respect des règles. 1 de ces 2 personnes a été réorientée en CHRS.

L'expérience montre que les accompagnements sont généralement de longue durée, **9 mois en moyenne** ce qui explique que 6 personnes soient encore suivies en 2022.

L'entrée de nouvelles personnes sur le dispositif a été validée et sera effective au 1er trimestre 2022 afin de garantir un accompagnement de qualité (stabilisation de l'équipe ; recherche d'appartements adaptés).

L'année 2021 aura été marquée par le renfort de l'équipe du Diaconat Protestant avec l'embauche d'une gestionnaire locative permettant ainsi une plus grande réactivité dans la captation de logement.

Cela répond à une réelle difficulté pour les travailleurs sociaux à trouver des logements dans le parc privé ou en lien avec les bailleurs sociaux.

A cela s'ajoute un technicien de maintenance qui intervient en appui pour l'emménagement et l'entretien des logements.

CONCLUSION & PERSPECTIVES 2022

L'année 2021 aura une fois encore été marquée par la crise sanitaire de la Covid19 qui nous contraint à maintenir les procédures mises en place en 2020.

L'accueil de jour notamment a dû maintenir une jauge d'accueil à l'intérieur, nécessitant la mise en place d'un roulement pour que le maximum de personnes puisse bénéficier de la restauration offerte. Les renforts en personnel (personne de sécurité et agent d'entretien) ont également été maintenus afin de garantir le respect des gestes barrières et la distanciation sociale.

Malgré ces restrictions, l'équipe de l'Entraide (salariés et bénévoles) a su maintenir un niveau de prestation et d'accompagnement de qualité.

L'année 2022 marquera la continuité des améliorations et des projets mis en place avec notamment :

- ⇨ Le renforcement de l'équipe salariée : 0,5 ETP renfort Assistant social & 0,5 ETP en support à la gestion de la domiciliation.
- ⇨ Le réaménagement de l'espace cuisine de l'accueil de jour en continuité avec les achats de matériels professionnels fait en 2021 (lave-vaisselle, lave-linges et sèche-linge notamment
- ⇨ Le démarrage de temps d'analyse de pratique (APP) pour l'équipe du dispositif UCT
- ⇨ La finalisation de l'évaluation interne démarrée en 2021

ENTRAIDE

ACCUEIL DE JOUR
SERVICE SOCIAL
POUR PERSONNES SDF

26 rue La Pérouse
26000 VALENCE

Tél. 04 75 78 58 00
Fax 04 75 43 27 92
E-mail entraide@diaconat26-07.org

diaconat26-07.org

PRÉFET
DE LA DRÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

– LA DRÔME –

ars Agence Régionale de Santé